

# REPRENDRE OU CRÉER SON ENTREPRISE



## SUIVI DES JEUNES ENTREPRISES

### OBJECTIF

**Vous souhaitez avoir tous les outils et l'expertise nécessaire pour pérenniser votre entreprise dans le temps et prévenir les difficultés ?**

### DESCRIPTION

La Chambre de Métiers d'Alsace vous propose un accompagnement sur trois ans (entretien individuel) à fréquence régulière qui permettra d'aborder différents sujets tels que :

- l'élaboration d'outils de gestion et de tableaux de bord,
- la réflexion sur la stratégie de l'entreprise,
- les domaines juridique, social, fiscal et commercial notamment.

**MODALITÉS, LIEU, DURÉE, CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

Entretien dans l'entreprise ou à la CMA.

### PUBLIC CONCERNÉ

Chefs d'entreprise artisanale, après le démarrage de leur projet

### TARIF

Pas de coût pour le porteur de projet. Pris en charge par le Conseil de la Formation

### CONTACT

- Chargé de développement économique de votre territoire
- Sur [www.cm-alsace.fr](http://www.cm-alsace.fr) – Services Pratiques – Nos conseillers



La CMA s'engage à préserver la confidentialité des informations dont elle pourra avoir pris connaissance dans le cadre de votre participation aux opérations visées dans ce document.  
Pour toute réclamation concernant ce service, il convient d'adresser un courrier ou un courriel à la Direction Qualité de la Chambre de Métiers d'Alsace : [direction.qualite@cm-alsace.fr](mailto:direction.qualite@cm-alsace.fr)

PLUS D'INFOS : [WWW.CM-ALSACE.FR](http://WWW.CM-ALSACE.FR)



**Chambre de Métiers d'Alsace**